

Réf: Dossier 270085

Avis de constitution

SOCIETE « LIMPACTE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Faya,
Laurier 8, Cité SODEFOR, Lot 117, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 04 décembre 2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le lundi 04 décembre 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LIMPACTE »

Objet : MARKETING, COMMUNICATION, EVENEMENTIEL, GESTION DE PROJETS, FORMATION. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Faya, Laurier 8, Cité SODEFOR, Lot 117, Ilot 17

Dirigeant(s) Mlle TANO AKUA COLETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13096 du 04/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85644/GTCA/RC/2023 du 04/12/2023

